

La Région s'engage pour l'emploi

Une convention "de coopération renforcée" a été signée hier avec Pôle Emploi. Ambition : zéro inactivité

Pôle Emploi et la Région Paca, la main dans la main jusqu'à se doter des moyens d'une coopération renforcée pour intensifier la lutte contre le chômage qui dans notre région touche près de 12% des actifs, voici qui méritait une convention "destinée à avoir valeur d'exemple pour les autres régions". Le propos est de Jean Basseres, le directeur général de Pôle Emploi, qui n'a pas caché sa joie d'apposer sa signature à côté de celle de Christian Estrosi, le président du conseil régional "dont tout le monde connaît le caractère critique vis-à-vis de Pôle Emploi".

Si les deux hommes se sont fréquentés à Bercy du temps où Christian Estrosi était en charge du ministère de l'Industrie, c'est l'affiche du souci commun d'une plus grande efficacité dans la bataille pour l'emploi, qui est l'origine d'une initiative destinée à faire école. Et la promesse engagée par Christian Estrosi de faire baisser le chômage de deux points, pour le ramener au taux national. Le service public est en effet en première ligne pour tenter d'inverser la courbe en répondant au mieux aux besoins des entreprises et proposer des formations, tandis que la Région dispose maintenant d'une pleine compétence en matière économique et décide de la politique d'accès à la formation professionnelle des deman-

deurs d'emploi. "Je suis critique parce qu'il faut être plus réactif. J'ai donc proposé qu'on mutualise nos forces, qu'on mette en commun nos moyens en évitant les doublons pour gagner la bataille de l'emploi. Le contexte est ce qu'il est, mais il faut agir", répond Christian Estrosi. Puis plus tard: "Paca doit redevenir une collectivité stratégique. J'aime ce mot. Il faut faire des choix, prendre un risque, faire le pari d'un retour sur investissement".

Trois axes

Le retour attendu est celui d'une plus grande efficacité mesurable en termes de résultats, avec une meilleure utilisation de l'argent public. Pour cela, la convention fixe une série d'objectifs organisés autour de "trois axes stratégiques fondamentaux" qui refondent le partenariat Pôle Emploi-Région Paca. Le premier cible "la réalisation dynamique d'un diagnostic socio-économique partagé de la région". Pour y parvenir, le texte pose un partage, des études et des expertises, "chacun restant dans son domaine".

Le second axe vise le renforcement de la coordination des deux partenaires pour la formation professionnelle qu'il s'agit d'optimiser. Christian Estrosi estime "qu'on for-



Demands d'emploi en PACA à la fin février

Catégorie A (sans aucune activité) 329 299 (+ 3,3% sur 1 an)
Catégorie A-B-C (avec activités partielles) 471 816 (+ 4,6% sur 1 an)

TAUX DE CHÔMAGE PACA : 11,8%

STRUCTURE DU CHÔMAGE

Moins 25 ans : 43 056 (- 3,8% sur 1 an)
Entre 25 et 49 ans : 200 590 (+ 2,5% sur 1 an)
50 ans et plus : 85 653 (+ 9,5% sur 1 an)
Ancienneté d'inscription en catégories A-B-C
+ de 1 an : 97 555
+ de 2 ans : 44 151
+ de 3 ans : 62 616
204 322 inscrit depuis + de 1 an

Sources : Directe - Pôle Emploi

PAR DÉPARTEMENT

Département	Cat A	Cat A.B.C
Hauts Alpes	7 504 (+ 4,5% sur 1 an)	12 561 (+ 5,5%)
Alpes Maritimes	71 546 (+ 4,6%)	99 253 (+ 6,1%)
Var	63 891 (+ 3,3%)	91 504 (+ 5%)
Bouches du Rhône	135 653 (+ 3,3%)	193 254 (+ 3,3%)
Vaucluse	40 474 (+ 3,3%)	59 823 (+ 5,4%)
Alpes de Haute Provence	10 231 (+ 2,8%)	15 418 (+ 4,3%)

me mieux en entreprise que dans des structures de formation", qu'il promet "de ne pas reconventionner si 70% de leurs stagiaires ne retrouvent pas un emploi". Il veut aussi soutenir l'alternance et l'apprentissage et créer une bourse

de l'emploi qui sera en lien avec Pôle Emploi.

Demier axe en faveur du développement économique. Les 400 conseillers entreprise du service public verront leurs actions plus étroitement coordonnées. Notamment

pour ce qui concerne les filières prioritaires. Le tout s'appuyant sur des principes de gouvernance arrêtés en commun. La mise en pratique de tout cela étant programmée pour avant l'été.

Jean-Luc CROZEL

"L'inactivité détruit"

Christian Estrosi, évoquant ceux des demandeurs d'emploi qui restent trop longtemps sans un travail, n'y va pas par quatre chemins. "Il faut zéro inactivité. Je ne dis pas zéro chômage, cela n'est pas possible. Je pense que ce devrait être une obligation de avoir une activité. L'inactivité détruit".

Que faire alors pour réduire le temps sans emploi et qui sait, faire ensuite que le nombre des 25 000 offres qui dans la région restent non pourvues (voir ci-contre), s'en trouve réduit? Réponse du président: "Lorsque deux offres raisonnables sont faites, que vous avez attendu six mois en percevant 55% de votre salaire, puis six autres avec 85% du salaire, je pense que le refus d'accepter devrait être sanctionné par la fin de l'accompagnement social, du RSA. C'est un souhait. Je ne suis pas sûr qu'il soit retenu, mais cela me fait du bien de livrer le fond de ma pensée. Pour moi, on ne peut pas toujours jouer le jeu des allocations. L'objectif, c'est la défense de l'intérêt général".

Que pense le Conseil départemental des Bouches du Rhône, en charge de l'insertion et gestionnaire du versement du RSA, de ce souhait de voir sanctionner les demandeurs d'emplois qui refusent des offres. "Oui, bien sûr, je suis pour", répond Marne Pustorino (LR), élu en charge du dossier. Puis d'expliquer que, depuis 9 mois, une "équipe pluridisciplinaire départementale" statue sur les

décisions de réduction, suspension et suppression du RSA pour les 75 000 bénéficiaires dans le département - le premier concerné de la région par le nombre des allocataires -, dont 60% rien qu'à Marseille.

Tous les mois, cette équipe se réunit pour étudier le dossier des personnes qui ne se présentent pas lors d'une opération de job dating. Si son excuse est valable, aucune sanction n'est relevée. Si elle n'a pas d'excuse, le montant de son RSA peut alors être divisé par deux, selon qu'elle a un ou plusieurs enfants. Si elle n'en a pas, le montant du RSA peut être baissé de 80%. Voire annulé pendant une période de 3 mois maximum. Au-delà de ce délai, le revenu revient à son montant d'origine. "On ne peut plus continuer à donner l'argent du contribuable dans un seul sens", poursuit Marine Pustorino. À un moment donné, il faut retourner dans la vie active. Il y a beaucoup d'abus car il y a quand même 15 000 offres d'emploi non pourvues dans le département".

En ce qui concerne une éventuelle saisie du Conseil Départemental par le Conseil Régional pour obtenir les fichiers RSA, l'élu reste prudente. "Je ne suis pas sûre que cela soit possible car ce sont des fichiers de la CAF avec beaucoup de données personnelles".

ÉRIC MIGUET avec J.-L.C.



Christian Estrosi, hier, à l'agence Pôle Emploi de la rue Paradis spécialisée dans le commerce.

/ PHOTO VALÉRIE VREL

25 000 OFFRES NON POURVUES

Avec la convention signée hier à Marseille, Christian Estrosi espère mettre un terme "à cette situation folle qui veut que malgré un taux de chômage de 12% dans la région, plus de 25 000 offres d'emploi ne soient pas pourvues". Un constat qui n'est pas nouveau, puisque cela fait plusieurs années que se pose avec acuité le problème de la mise en phase des offres d'emploi émanant des entreprises qui expriment des besoins, avec les compétences qui sont celles des demandeurs d'emploi. Le chantier est vaste et c'est pour y apporter une première réponse que le service public de l'emploi livre chaque année une étude sur les besoins en main d'oeuvre des entreprises. Celle réalisée au niveau national sera révélée aujourd'hui et livrera un éclairage sur les métiers qui recrutent et ceux en tension. Avant d'être déclinée demain dans notre région.

J.-L.C.